

Charte de la Fondation des Parkings



Les valeurs de la Fondation des Parkings

Solidarité

Œuvrer par ses comportements à la cohésion interne et externe de la Fondation des Parkings

En tant que collaborateurs de la Fondation des Parkings :

- nous favorisons la collaboration et l'esprit d'équipe entre tous les services ;
- nous nous montrons solidaires face aux problématiques de la mobilité ;
- nous refusons toute forme de discrimination et luttons contre tout comportement de ce type.

Intégrité

Agir de façon respectueuse et irréprochable dans nos rapports avec nos mandants, nos partenaires, nos fournisseurs, nos usagers et nos collègues

En tant que collaborateurs de la Fondation des Parkings :

- nous agissons de façon honnête et impartiale ;
- nous restons objectifs et équitables en toutes circonstances ;
- nous sommes sincères et loyaux envers notre employeur.

Professionalisme

Mettre nos compétences au service de la mission de la Fondation des Parkings

En tant que collaborateurs de la Fondation des Parkings :

- nous participons de manière proactive à l'élaboration et/ou la mise en œuvre de l'offre et des services de la Fondation ;
- nous transmettons notre savoir et notre expertise à nos collègues et partenaires ;
- nous nous formons de manière continue ;
- nous sommes exemplaires dans l'accomplissement de notre travail ;
- nous sommes volontaires, assidus et motivés.

Bienveillance

Agir avec la volonté de favoriser le bien-être de chacun dans son activité professionnelle

En tant que collaborateurs de la Fondation des Parkings :

- nous faisons preuve d'humilité et d'empathie face à nos interlocuteurs ;
- nous échangeons dans un esprit positif ;
- nous traitons les autres avec tact et courtoisie.



La vision de la Fondation des Parkings

La Fondation des Parkings se veut un acteur essentiel de la politique de la mobilité de Genève et sa région

La Fondation des Parkings a une vision globale des enjeux de la mobilité et une expertise en matière de stationnement lui permettant d'agir avec professionnalisme et qualité au niveau local.

La Fondation des Parkings collabore activement à la recherche de solutions de mobilité, non seulement par l'étude et la mise en œuvre de nouveaux modèles

d'intermodalités, la mise en œuvre d'innovations, l'efficacité des infrastructures qu'elle propose, mais aussi par le respect des règles de stationnement dont elle est la garante.

La Fondation des Parkings anticipe les nouveaux besoins et comportements des usagers en adaptant continuellement son offre et ses services selon l'évolution de la mobilité.



La mission de la Fondation des Parkings

Encourager, construire, exploiter, gérer des places de stationnement et veiller au respect de la législation en la matière

La Fondation des Parkings :

Conseille et offre un service professionnel

Que ce soit par téléphone, au guichet, sur la voie publique ou dans les parkings, les collaborateurs de la Fondation des Parkings conseillent et orientent l'utilisateur, avec professionnalisme. Ils mettent en place des mesures adaptées selon la situation et le besoin.

Œuvre à la sécurité et au confort des usagers

La Fondation des Parkings veille à optimiser la sécurité des parkings, tant au niveau technique qu'au niveau de la surveillance, et leur simplicité d'usage. Les agents du service du stationnement sont formés aux premiers secours et peuvent, à tout moment, prêter assistance.



Assure le respect des règles par chacun

La Fondation des Parkings veille au respect de la législation routière pour tout type de stationnement sur la voie publique en Ville de Genève et dans les communes sous contrat. En assurant le respect des règles par chacun, elle favorise ainsi la mobilité de tous.

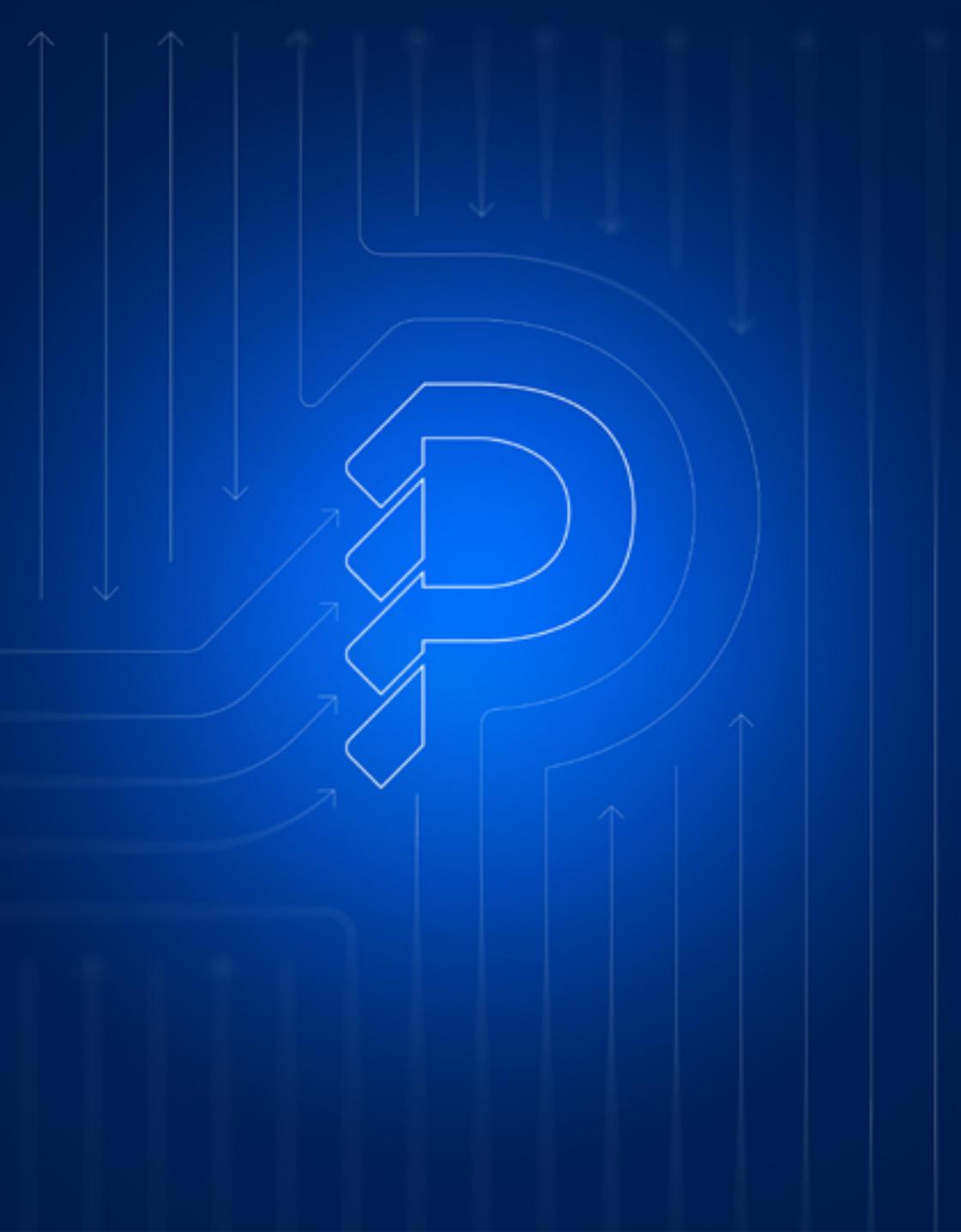
Met son expertise au service des acteurs publics et privés

Créée en 1969, la Fondation des Parkings est aujourd'hui un véritable centre de compétences en matière

de mobilité. Son expérience, son expertise et l'envergure de ses activités lui permettent d'optimiser ses ressources et de réaliser des projets complexes. Elle apporte des solutions efficaces tant aux acteurs publics qu'aux propriétaires privés.

Développe des solutions innovantes

Afin de faciliter la vie des usagers, la Fondation des Parkings développe constamment des solutions innovantes pour répondre à l'évolution des besoins des usagers et des collectivités.



Carrefour de l'Etoile 1, Case postale 1775
1211 Genève 26 • www.geneve-parking.ch
Tél. 022 827 44 90 • Fax. 022 827 48 60

 **FONDATION
DES
PARKINGS**